**BIOPAMA – Appel pour subventions moyennes 2022 – CONCEPT**

**Document complémentaire : Déclaration du demandeur**

(Veuillez indiquer ici le numéro de référence de votre candidature)

Le demandeur, représenté par le soussigné comme signataire autorisé du demandeur dans le cadre du présent appel BIOPAMA pour subventions moyennes 2022, déclare par la présente que :

* le demandeur est éligible, conformément aux critères énoncés dans les Lignes directrices pour les candidats ;
* le demandeur a fourni en temps utile à l’Autorité de gestion et à l’Autorité de régulation de l’aire protégée toutes les informations nécessaires sur les activités prévues et n’a reçu aucune objection à ce jour ;
* le demandeur certifie la nature de son statut juridique, tel qu’indiqué dans la demande;
* le demandeur s’engage à respecter les bonnes pratiques d’utilisation non abusive, d’entretien et de maintenance des équipements et infrastructures financés par le projet ;
* le demandeur est directement responsable de la préparation, de la gestion et de la mise en œuvre des activités, et n’agit pas en tant qu’intermédiaire ;
* le demandeur accepte et s’engage à respecter l’obligation de partager les données et informations avec le SRI BIOPAMA et l’observatoire régional concerné (SRIR) ;
* le demandeur ne se trouve dans aucune des situations excluant sa participation aux licitations, telles qu’énumérées ci-après :

1) se trouver en situation de faillite ou de liquidation, avoir ses affaires administrées par les tribunaux, avoir conclu un concordat préventif, avoir cessé ses activités commerciales, faire l’objet d’une procédure à ce sujet ou se trouver dans toute situation analogue résultant d’un procédure similaire prévue par la législation ou la réglementation nationale ;

(2) avoir été reconnu coupable d’une infraction concernant sa conduite professionnelle par un jugement ayant autorité de *chose jugée* ;

(3) avoir commis une faute professionnelle grave constatée par tout moyen justifiable par le Bénéficiaire ;

(4) ne pas avoir rempli ses obligations relatives au paiement des cotisations de sécurité sociale ou des impôts, conformément aux dispositions légales du pays dans lequel il est établi, à celles du pays du Bénéficiaire ou à celles du pays dans lequel le contrat doit être exécuté ;

(5) avoir fait l’objet d’un jugement ayant autorité de *chose jugée* pour fraude, corruption, participation à une organisation criminelle ou toute autre activité illégale portant atteinte aux intérêts financiers des Communautés ;

(6) faire actuellement l’objet d’une sanction administrative visée à la section 2.3.5 du Guide pratique des procédures contractuelles dans le cadre des actions extérieures de la CE ;

* le signataire autorisé du tiers doit attester qu’il ne se trouve pas dans l’une des situations énumérées ci-dessus et signer au nom du tiers ;
* de plus, il est reconnu et accepté que si le demandeur participe au présent appel alors qu’il se trouve dans l’une de ces situations, il pourra être exclu d’autres procédures ;
* le demandeur reconnaît que, conformément à l’article 131(5) du Règlement financier du 25 octobre 2012 relatif aux règles financières applicables au budget général de l’Union (Journal officiel L 298 du 26.10.2012, p. 1) et à l’article 145 de son Règlement d’application (Journal officiel L 362 du 31.12.2012, p.1), les demandeurs reconnus coupables de fausses déclarations pourront faire l’objet de sanctions administratives et financières sous certaines conditions ;
* s’il est retenu pour une subvention, le demandeur accepte les conditions contractuelles définies dans le Contrat type annexé aux Lignes directrices pour les candidats ;
* le demandeur est conscient qu’à des fins de protection des intérêts financiers de l’UE, ses données à caractère personnel pourront être transférées aux services d’audit interne, à la Cour des comptes européenne, au Comité des irrégularités financières ou à l’Office européen de lutte antifraude ;
* le demandeur est pleinement conscient de son obligation d’informer sans délai le Fonds d’action BIOPAMA, auquel cette demande est soumise, si la même demande de financement adressée à d’autres services de la Commission européenne ou à des institutions de l’Union européenne est approuvée par ceux-ci après l’envoi de cette demande de subvention.

Signé au nom du demandeur

|  |  |
| --- | --- |
| **Nom de l’organisation** |  |
| **Adresse** |  |
| **Coordonnées** |  |
| **Nom de la personne responsable (en majuscules)** |  |
| **Titre professionnel** |  |
| **Signature + Cachet** |  |
| **Date** |  |